

Retrait d'un carte de resident!

Par dida, le 16/06/2008 à 18:37

BONJOUR A TOUS!

LA PREFECTURE PEUT ELLE RETIRER UNE CARTE DE RESIDENT A UN ETRANGER QUI A FAIT L OBJET D UNE ANNULATION DE MARIAGE (BIGAMIE) IL A DEUX FEMMES SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS!

MERCIE DE BIEN VOULOIR ME REPONDRE!

Par Patricia, le 16/06/2008 à 20:53

Bonsoir,

Deux femmes c'est à dire ? il ne peut pas avoir deux femmes légitimes, la polygamie n'existe pas en France.